

Dossier de Presse

Déplacement Benoît Biteau, député européen, à l'initiative du groupe Les Écologiste du conseil régional Auvergne- Rhône-Alpes

Thèmes :
Défendre l'élevage plein-air
Accompagner et financer l'agriculture de demain

Lundi 20 juin 2022


Les Écologistes
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît Biteau, député européen



Benoît Biteau est issu d'une lignée de paysans des bords de Seudre, au cœur du prestigieux bassin de l'huître Marennes-Oléron, et de ses zones humides remarquables. Ingénieur agronome, l'agronomie est sa compétence transversale, mais il est aussi spécialiste de génétique, d'écologie, de gestion de l'eau.

Après de multiples expériences professionnelles dans le public et le privé, dans le monde du développement économique, de la recherche, de la préservation du patrimoine vivant, il devient **paysan à 40 ans sur une structure agricole qu'il convertit à l'agro-écologie** avec succès.

Vice-président de la région Poitou-Charentes de 2010 à 2015, il démontre que les politiques publiques courageuses et audacieuses peuvent significativement accompagner une modification profonde des pratiques agricoles, à l'instar des résultats obtenus sur sa ferme.

Depuis son **élection en mai 2019 au Parlement européen**, il est le **premier vice-président de la Commission de l'Agriculture** et est membre des commissions Pêche et Développement. Il entend bien permettre ces changements de fond à l'échelon du continent, notamment via la PAC, afin de réconcilier humain et nature, terre et mer, agriculture et citoyens, par l'émergence de logiques respectueuses des équilibres, des ressources, de l'eau, de la biodiversité, du climat et de la santé.

Le groupe Les Écologistes au conseil régional Auvergne- Rhône-Alpes



Les écologistes sont sortis renforcés des élections régionales de juin 2021, ils sont désormais 28 à siéger au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Le groupe écologiste fait face à une droite menée par Laurent Wauquiez qui mène une politique à rebours des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques.

Quatre membres du groupe siègent au sein de la commission Agriculture du Conseil régional :

- Bénédicte Pasiecznik (qui a accompagné professionnellement des projets d'installation agricole dans le Rhône),
- Renaud Daumas (agriculteur en Haute-Loire),
- Grégoire Verrière (également apiculteur dans le Puy-de-Dôme)
- Maud Grard (animatrice nature en Drôme-Ardèche et en cours d'installation en agriculture).

Le trombinoscope du groupe à retrouver ici ;



OBJECTIFS DE LA VISITE

Défendre l'agriculture de plein air



L'élevage de plein-air est plébiscité par les consommateurs. Plus respectueux du bien-être animal, il permet également des systèmes de production agricole plus vertueux au niveau environnemental : pâturage herbager diversifié pour les bovins plutôt que rations à base de maïs irrigué et de soja OGM importés très consommateurs d'énergie pour la production, la récolte, la distribution ; moindre artificialisation des sols avec des bâtiments plus réduits ; participation du parcours herbacé à la ration des volailles, etc.

Pourtant, **cet élevage est menacé du fait d'une réglementation sanitaire de moins en moins adaptée à l'élevage paysan de plein-air.** Nous prenons aujourd'hui des risques en cherchant à endiguer des questions sanitaires par une artificialisation et une concentration toujours plus grande, plutôt que par la mise en place de nouveaux équilibres écosystémiques. La course à l'export plutôt que la recherche d'élevage autonome contribuant à la souveraineté alimentaire de notre pays fait ainsi oublier le fameux "bon sens paysan".

Les élu-es écologistes au conseil régional se mobilisent aux côtés des éleveurs et éleveuses face à la gestion des risques de zoonose (maladie infectieuse pouvant être transmise de l'animal à l'homme) qui pèsent fortement sur les élevages de plein air (brucellose, salmonellose, grippe aviaire). Cette gestion a conduit en

particulier à des dérives et des drames pour les animaux mais aussi pour les éleveurs et éleveuses concernés :

→ abattage du troupeau de bovins d'Eric Forestier et affrontements injustifiés entre éleveurs et naturalistes sur la question de l'abattage massif des bouquetins sauvages en Haute-Savoie suite à la détection d'un cas de brucellose (Collectif Sauvons l'élevage de plein air) ;

→ abattage de poules pondeuses suite à la détection de salmonelles en Haute-Loire (collectif Ponte 43) ;

→ dans le cadre de la grippe aviaire, claustration des animaux pour les élevages de plein air, sans régulation de la concentration des élevages industriels dans certaines zones et accompagnement indigne des mesures d'abattage et d'enfouissement lors de la multiplication des cas de grippe aviaire (collectif Sauve qui poule)

Des réglementations doivent changer au niveau européen mais aussi au niveau national (arrêté ministériel) afin de ne plus pénaliser l'élevage de plein-air et de revenir à un juste principe de précaution.

Le conseil régional doit s'engager pour soutenir l'élevage de plein air à plusieurs niveaux :

→ **soutien de la diversification, soutien à des programmes de recherche pour la résilience de l'élevage plein air** et, à court terme, dans le cadre des politiques régionales de soutien à l'agriculture, au même titre que les indemnités liées aux conséquences des aléas climatiques,

→ Près de 50 élevages ont été touchés en 2021 en région Auvergne-Rhône-Alpes, il est primordial de **mettre en place une aide d'urgence de la région**, comme cela est réalisé sur de nombreuses filières, pour la prise en charge de l'abattage et l'équarrissage des volailles, mais aussi pour un accompagnement social et psychologique des éleveurs impactés

Accompagner et financer l'agriculture de demain



L'installation en agriculture est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations dans les prochaines années. Il s'agit en effet à la fois de sauvegarder un modèle agricole de proximité mais aussi d'assurer notre souveraineté alimentaire, d'autant plus dans le contexte international actuel.

Or, comme le pointe le récent rapport du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) portant sur l'évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture, **les viviers de porteurs de projets d'installation évoluent et sont de plus en plus composés de personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole ou rural.** Cette évolution entraîne une grande diversification des projets d'installation notamment vers des structures nécessitant moins de foncier, de capitaux et avec des productions à forte valeur ajoutée, souvent commercialisées en circuit court. Ces nouveaux profils de candidats à l'installation et ces nouveaux projets nécessitent des parcours d'installation très diversifiés. Pour cela, ce sont différents réseaux d'acteurs qui doivent être mobilisés pour accompagner ces parcours, afin de bénéficier de toutes les compétences et apporter des réponses appropriées aux porteurs de projets.

Dans ce contexte, **le réseau des ADDEAR d'Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui en grande difficulté suite à une remise en question par la majorité de Laurent Wauquiez de son financement** par le Fonds social européen (FSE), représentant une perte potentielle de 500 000 €, et ce dès cette année.

Or l'accompagnement des porteurs de projets agricoles par ce réseau est effectivement déterminant pour répondre à la diversité des parcours et des projets. Ce sont **800 accompagnements par an**, soit un tiers des personnes accueillies par les Point Accueil Installation sur la région.

Au côté de l'ARDEAR et de la Confédération paysanne, nous avons sollicité l'exécutif régional, alors que la région est autorité de gestion pour les fonds régionaux, pour que des solutions soient trouvées pour la poursuite des activités de l'ARDEAR: FSE, FEADER (Fonds européen pour l'agriculture et le développement rural), ou fonds propres régionaux. Il est indispensable et urgent de trouver une solution !

Par ailleurs, la **Dotation Jeunes agriculteurs**, aide européenne au moment de l'installation relève en partie de choix régionaux. Nous regrettons là que l'exécutif ait choisi de ne plus donner de bonification à l'installation hors cadre familial et aux projets générant de la valeur ajoutée. Nous souhaiterions également que l'installation en agriculture biologique, seule garante d'une véritable plus-value environnementale, puisse être aidée spécifiquement et non pas dans le cadre général des certifications.



Lundi matin : Défendre l'agriculture de plein air

📍 Ferme de polyculture élevage de Christian et Chantal Maurin
lieu-dit Combriol, 43260 Saint-Etienne-Lardeyrol

Une ferme exemplaire du modèle d'élevage de plein-air

Élevage de poules pondeuses (création de l'entreprise en 1984, labellisation bio depuis 2007). 5 500 poules pondeuses sur deux bâtiments. Autres activités de la ferme : céréales biologiques (10 hectares), une dizaine de génisses de boucherie en élevage extensif de qualité et une douzaine de chevaux (selle et trait) et leurs poulains.



Octobre 2021 : descente aux enfers après un prélèvement positif aux salmonelles

A un an de la retraite (reprise d'exploitation par leur fils), un prélèvement s'est révélé positif à la salmonelle en octobre 2021, avec obligation de destruction des poules (non positives) et des œufs (sains) par principe de précaution, sans même un second prélèvement.

Depuis l'arrêté du 1er août 2018, il n'est plus possible de faire un prélèvement de contrôle. Une seule souche découverte, la plupart du temps dans l'environnement (poussière, litière), entraîne l'arrêt de la production et des pertes considérables pour les éleveurs.

L'éleveur Christian Maurin n'a plus de revenus depuis 9 mois, la perte s'estime à près de 60

000€ (expertise comptable). La production de céréales bio est également menacée car les champs étaient fertilisés grâce au fumier de poules pondeuses et qu'il n'y a plus de trésorerie pour acheter des fertilisants de remplacement.

Depuis, Christian et Chantal Maurin s'impliquent dans le collectif Ponte 43.



L'inertie des pouvoirs publics

Le collectif Ponte 43 et notamment Chantal Maurin ont écrit à tous les responsables locaux, sans succès :

Courrier à Laurent WAUQUIEZ, président de région, le 17/10/2021 et réponse reçue le 29/10/2021 indiquant que Jean-Pierre TAITE, vice-président chargé de l'agriculture, les contacterait. Ils n'ont jamais été re-contactés par la Région.

Courrier à Isabelle VALENTIN, députée de Haute-Loire, le 17/10/2021. Elle a bien interpellé le ministre de l'agriculture Julien DENORMANDIE le 4/11/2021, mais s'avoue démunie dans une réponse le 4/04/2022.

Nombreux échanges avec la Préfecture de Haute-Loire, dont une audience avec le Préfet le 11/01/2022

Une réunion le 13/01/2022 avec la Préfecture, la DGAL (Direction générale de l'alimentation) et le Ministère de l'Agriculture, qui n'a pas permis d'avancée à l'heure actuelle. Au contraire, un durcissement de l'arrêté mis en cause semble possible.

La DGAL justifie la suppression de l'analyse de confirmation par les exigences européennes : un audit de la commission européenne réalisé en 2013 demande l'arrêt de la confirmation en cas de détection d'une salmonelle dans le troupeau

La situation en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2019, le nombre d'élevages touchés par la salmonelle a considérablement augmenté. Le seuil de prévalence de 2 %, fixé par l'Europe, a été largement dépassé en 2020 et 2021 (189 troupeaux positifs en 2020). La France et la Belgique sont les deux seuls pays à dépasser ce seuil. La région Auvergne-Rhône-Alpes est de loin la plus touchée.

La DGAL considère que la suppression des analyses de confirmation depuis l'arrêté du 1er août 2018 n'explique en rien la dégradation de la situation. Pourtant ces analyses de confirmation permettaient de sauver 40 % des élevages

Salmonelles : quel risque pour la santé humaine ?

Le nombre de TIAC (toxi-infection alimentaire collective) en 2020 est en baisse (effet covid avancé, avec la fermeture des restaurants) : 519 malades en 2020 (au lieu de 807 en 2019). Les aliments à base d'œufs seraient responsables de 48 % des TIAC, ce qui réduit le nombre de malades à la salmonellose imputables à la consommation d'œufs (de plein air notamment).

En 2020, 3 personnes sont décédées ; 26 personnes ont été hospitalisées (au lieu de 42 en 2019), mais il n'est pas précisé quels aliments sont à l'origine de ces 3 décès et de ces 26 hospitalisations.

→ Il est nécessaire qu'un état des lieux plus poussé soit réalisé et que le plan de lutte soit corrélé à la gravité du risque. Il n'est pas acceptable d'abattre des millions de poules sans même se poser la question de savoir si elles sont malades et quelles sont les conséquences morales et financières pour les éleveurs.

→ Les élevages plein air, et en particulier les petits élevages, sont à nouveau clairement montrés du doigt, alors que leur responsabilité n'a pas été démontrée.



Programme :

Début de Matinée

9h15 : Point Presse à la ferme de la famille Maurin
Sujet : Problématique de la réglementation sur les salmonelles pour les volailles élevées en plein-air.

Ferme de polyculture élevage de Christian et Chantal Maurin lieu-dit Combriol, 43260 Saint-Etienne Lardeyrol

4 interventions :

- **1 éleveur** : constat, chiffres, conséquences
- **1 vétérinaire** : absurdité des règles sanitaires pour le plein air
- **1 élu régional** : en quoi le plein air est intéressant pour nous et revendication auprès de l'exécutif régional et orga globale de la journée
- **Benoît Biteau** : comment faire bouger les lignes sanitaires européennes pour qu'elles soient mieux adaptées au plein air, action d'étude des applications des règles au niveau des différents états européens (la France fait elle plus de zèle)
Prise de son / vidéo si besoin.

Contact sur place :
christianmaurin2@wanadoo.fr
06 31 48 38 92

Fin de Matinée

10h-13h : Réunion publique sur l'élevage de plein-air face aux risques liés aux salmonelles et à la brucellose

Salle polyvalente de Saint-Etienne-Lardeyrol (à 3min de la ferme)

Viendront témoigner :

- **Des éleveurs touchés par la salmonelle de Haute-Loire, Loire, Rhône, Isère** (Manche et Bouches-de-Rhône en visio) dont le collectif Ponte 43 et Sauve qui Poule
- **Des représentants de l'association « Sauvons l'élevage plein Air »** de Haute-Savoie et notamment Eric Forestier, éleveur touché par l'abattage de son troupeau de vaches suite à la détection d'un cas de brucellose.
- **3 vétérinaires** qui souhaitent nous défendre et défendre l'élevage plein Air (du Rhône, de Haute-Savoie et de la Drôme)
- **1 Biologiste** qui a étudié la salmonelle (74) - en attente de confirmation
- **Nathanael Jacquart**, porte-parole de la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique)

Lundi après-midi : Accompagner et financer l'agriculture de demain

📍 Le Treuil - tiers-lieu des transitions agricoles
148 chemin du Treuil, 42330 Chambœuf (Loire)

Un lieu exemplaire pour renforcer les synergies de l'agriculture paysanne



Né en 2018, labellisé en septembre 2021, Le Treuil est dédié à la transition agricole, alimentaire et environnementale. Pour les porteurs du projet, l'avenir de notre Terre et l'adaptation au changement climatique passent par le développement de l'agriculture paysanne comme modèle agricole et de la consommation (utiliser son porte monnaie comme un bulletin de vote) comme levier essentiel de changement.

Le Treuil, c'est à la fois :



→ Un centre physique : une ancienne ferme située à Chambœuf (Loire) achetée en 2019 à partir d'un financement citoyen, sans aucune aide publique et aménagée progressivement.

→ Un réseau de personnes et d'organisations : le Treuil est géré par l'association Les Amis du Treuil et s'appuie sur un réseau de 29 organisations membres paysannes et citoyennes (dont la Confédération paysanne, l'ADDEAR 42, Terre de Liens, etc. <https://letreuil.wordpress.com/>

la-ferme-du-treuil/les-associations/), et d'une centaine de citoyens adhérents réunis autour de la volonté de coopérer, de se former, de soutenir les initiatives du territoire.

Le groupe écologiste soutient vivement cette initiative qui permet de créer des synergies entre acteurs et d'accompagner les acteurs d'une agriculture paysanne, respectueuse des hommes et de l'environnement.

Présentation du lieu : <https://letreuil.wordpress.com/>

📍 La Ferme des Equinoxes de Lucas RUMPUS : exemple d'installation agricole Le Voiturin, 69610 Aveize

Lucas RUMPUS est installé à Aveize depuis 4 ans, avec le soutien de l'ARDEAR. Il est depuis coprésident de l'ADDEAR 69.

Une belle histoire d'installation agricole dans les Monts du lyonnais



Après une formation en Agriculture et Développement Rural à l'ISARA Lyon puis 5 ans d'expérience dans le développement local et la transition énergétique, Lucas RUMPUS s'est installé en janvier 2018 sur la commune d'Aveize dans les monts du lyonnais en tant que producteur de fruits sur une ancienne ferme d'élevage.

Dès son installation, il démarre sa conversion en agriculture biologique qui est validée en 2019. Il crée également au même moment son verger pour les fruits rouges sur une partie de son exploitation qui compte 18,5 ha au total. Actuellement, il cultive 5 variétés de framboises, 3 variétés de mûres et 2 de groseilles ainsi que des fraises. Il fait également de la transformation de fruits rouges en confiture.

Sur la ferme des Equinoxes, un aménagement des surfaces parcelaires a été réalisé par une plantation de 800 mètres de haies fleuries pour favoriser la pollinisation.



Depuis 2020, Lucas RUMPUS produit également des légumes (courges, pommes de terre, carottes, panais, navets).

La création de la ferme a été possible grâce à la reprise d'une ferme d'élevage et au soutien d'une ferme voisine (accès à l'eau via mutualisation d'une retenue collinaire, mise à disposition de foncier complémentaire, banque de travail). Lucas Rumpus a également été accompagné par l'ADDEAR dans son installation.

Il est depuis coprésident de l'ADDEAR du Rhône et administrateur de l'ARDEAR.

Une présentation de la ferme ici : <https://www.delafirmeauquartier.org/les-producteurs-trices/portraits-de-paysan-ne-s/lucas-rumpus-1469723380995.htm>

Menace sur l'ARDEAR et l'aide à l'installation



Le réseau des ADDEAR d'Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui en grande difficulté suite à une remise en question par la majorité de Laurent Wauquiez de son financement par le Fonds social européen (FSE), représentant une perte

potentielle de 500 000 €, et ce dès cette année.

Ce lundi 30 mai 2022, l'ARDEAR (Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural) et la Confédération paysanne, étaient présentes au conseil régional le lundi 30 mai aux côtés de 70 paysans et paysannes.

Notre groupe était présent à leurs côtés. Nous avons déjà interpellé l'exécutif régional par courrier le 24 mai. Le sénateur et président du groupe écologiste, solidarité et territoires au Sénat Guillaume Gontard a fait de même. Cette mobilisation a permis d'obtenir un rendez-vous sollicité depuis des semaines. Il s'est tenu le jeudi 9 juin.

Au programme :

14h15-15h30 Visite du Treuil, tiers-lieu rural dédié à la transition agricole, alimentaire et environnementale

148 chemin du Treuil, 42330 Chambœuf (Loire)

16h-17h30 Visite de la ferme de Lucas Rumpus, Aveize (Rhône)

Le Voiturin, 69610 Aveize

- Témoignage paysan accueillant
- Installation agricole et accompagnement par l'ARDEAR
- Financement de l'ARDEAR

**Les Écologistes**
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Principale force politique d'opposition au conseil régional, les 28 élu.es du groupe Les Écologistes représentent tous les départements de la région. Engagé-es pour faire avancer l'écologie politique au conseil régional et dans toute la région, nous concentrons nos actions autour de trois axes :

Boussole pour l'alternance en 2028.

Notre groupe entend ouvrir la voie de l'alternance en 2028 : pour les générations futures nous entretiendrons l'espoir de vivre dans un territoire respectueux du vivant, résilient et robuste face au dérèglement climatique.

Nous serons tout au long du mandat à l'initiative de propositions politiques qui correspondent aux besoins réels de la population et des acteurs et actrices de terrain, et pas aux lubies de quelques-uns.

Bouclier face au système Wauquiez.

Notre groupe a une responsabilité face à une droite qui méprise l'écologie et le progrès social.

Nous faisons face aux dérives de l'exécutif régional et à ses pratiques clientélistes qui n'assurent pas une bonne gestion des finances publiques.

Nous luttons contre toute action susceptible d'aggraver la situation vis-à-vis du dérèglement climatique, de compromettre les droits fondamentaux de nos concitoyennes et concitoyens ou de menacer la biodiversité.

Porte-voix des mobilisations citoyennes.

Notre groupe porte la voix de celles et ceux qui, chaque jour dans notre région, s'engagent pour plus d'égalité, de solidarité, et pour la préservation de l'environnement. Nous faisons vivre la démocratie locale en donnant de l'espace à la participation citoyenne, en portant les demandes et les revendications issues du terrain.